"Fantomas" est arrêté pour espionnage

Paris, 29 juin. — Le service des renseignements généraux de la préfecture de police procédait, dans la matinée du 27 juin, à l'arrestation d'un individu connu sous le surnom de « Fantomas » s'appelant Sneva Beer et disant être né le 13 mai 1904 à Luk (Pologne). Cet étranger, qui se dit étudiant à la faculté des sciences, portait sur lui divers documents intéressant la défense nationale. Ces documents ont été mis sous scellés. Une perquisition, effectuée immédiatement à son domicile, permit de recueillir, également enfermés dans une petite valise, plusieurs autres documents secrets.

Les services de police surveillaient depuis plusieurs semaines l'activité de cet individu qui, pour recueillir sa documentation, entretenait des relations suivies avec de nombreux correspondants. La plupart ont été identifiés.

Six autres mandats d'arrêt, sont en voie d'exécution.

De nombreuses perquisitions avaient déjà été opérées et les éléments recueillis ainsi avaient motivé ces mandats d'arrêt. D'autres furent immédiatement délivrés, tant à Paris qu'en banlieue et en Province.

L'une eut lieu au siège de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, 12, rue Saint-Fiacre, et l'autre à celui de la Ligue antiimpérialiste, boulevard de la Villette.

On a également perquisitionné chez M. Gaston Venet, adjoint au maire de Saint-Denis, 13, square Thiers, et chez M. Malo, 20, rue Arthur-Fontaine, également à Saint-Denis.

Les services des renseignements généraux de la préfecture de police et la Sûreté générale ont procédé également à des investigations dans le 20e arrondissement, rue des Pyrénées, à Villetaneuse, à Lasy-les-Moulineaux, à Boulogne, à Courbevoie.

Six perquisitions furent effectuées à Châtellerault, chez des personnes travaillant à la manufacture nationale d'armes. La Sûreté générale se présenta également à Ballancourt.

Pourtant, on saisit des documents, des lettres, des épures, des plans, indiquant nettement que Beer et ses acolytes se renseignaient sur les différents compartiments de notre défense nationale.

En outre, on a saisi le schéma de l'organisation elle même et divers documents ont permis de mettre des noms aux différents postes indiqués par ce plan.

LES AUTRES ARRESTATIONS

M. Peloux, juge d'instruction, a lancé jusqu'ici neuf mandats d'arrêt, dont sept ont été exécutés. Les individus arrêtés sont, en plus de «Fantomas», Liogier dit Philippe, rédacteur au journal *L'Humanité* ; Meiler, dessinateur roumain ; Alter Feribel Straum, étudiant polonais et trois ouvriers français, habitant la banlieue parisienne : Grandcing, Coitou et Arer. Ces trois derniers sont accusés d'avoir fourni des renseignements à l'organisation d'espionnage.

A la mémoire de l'état-major du 329e R.I. anéanti le 27 septembre 1915

Paris, 29 juin. — Le « Journal Officiel » publiera, demain, un décret autorisant l'érection, sur le territoire de la commune de Sommepy (Marne), à 1 km. 500 de cette commune, d'une borne destinée à commémorer l'attaque de la butte de Tahure, où l'état-major du 329me régiment d'infanterie a été anéanti, par une rafale d'obus le 27 septembre 1915.

Les inondations en Roumanie

Les eaux charrient des cadavres

Les inondations qui sévissent depuis trois jours sur tout le territoire roumain continuent leurs ravages, notamment en Moldavie.

La ville de Jassy est actuellement complètement encerclée par les eaux qui charrient de nombreux cadavres. On évalue à 15.000 le nombre des sinistrés pour le seul district de Jassy.

Dans les quartiers submergés, 2.000 maisons sont menacées d'écroulement. Les eaux commencent cependant à baisser.

Un patron de pêche du Portel avait confié la gérance de sa fortune à un agent de banque qui le ruina

CELUI-CI EST CONDAMNÉ A DEUX ANS DE PRISON

Vers 1925, M. Bourgain-Gin, patron de pêche au Portel, avait décidé de prendre sa retraite. Il vendit son bateau et confia la gérance de sa fortune s'élevant à plusieurs centaines de mille francs, à M. Jacques Sergeant, agent de banque au Portel, en lui demandant d'acheter pour son compte des valeurs de l'Etat français ou garanties par l'Etat. Mais M. Sergeant se lança dans des opérations spéculatives qui engloutirent tout l'avoir de M. Bourgain-Gin.

Une plainte fut déposée, suivie d'une information qui s'est terminée par le renvoi de M. Sergeant devant le Tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer.

Le jugement de cette affaire a été rendu hier après-midi. M. Sergeant a été condamné à deux ans de prison avec sursis, 100 fr. d'amende et 25.000 francs de dommages et intérêts pour préjudice moral.

Statuant sur les conclusions de la partie civile, le Tribunal a ordonné le remboursement aux époux Bourgoin-Gin de 110.608 fr. et 227.987 fr.

Brevet de l'enseignement supérieur

Sections spéciales

Sont admissibles:

Section commerciale (filles): Mlles Franc Suzanne, Monfort Elisa.

Section commerciale (garçons): MM. Bocez Lucien, Caby Louis, Leroy Francis, Roux André, Sauvageot James, Schick Emile.

Section industrielle: Aves Gilbert, Bernigard Achille, Cambay André, Catty Raymond, Chaussereye Marcel, Gernez Henri, Heurteux Jean, Lévêque Jean, Libert Albert, Lieour Jean, Patrolin Léon, Petit René, Roquet Charles, Ruelle Georges, Vallin Paul, Villain Jean, Choquet Jean, Demeille Alfred.

Section arts et Métiers: Decroix André, Déramaux Jean, Lapouille André, Leroy Raoul, Molina Claude, Vallon Edouard, Ogier Maurice.

L'assemblée générale de l'Association des Journalistes du Nord

L'Association professionnelle des Journalistes du Nord a tenu mercredi à 11 heures, dans la salle de l'Orphéon,

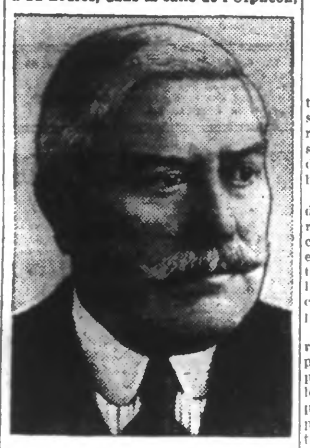

M. H. Langlais

son assemblée générale sous la présidence de M. Henri Langlais, président, entouré de MM. Jules Duthil, vice-président; Edmond Pascal, trésorier; Ch. Liagre, secrétaire général; Armand Grattepanche, secrétaire adjoint.

En ouvrant la séance, M. Langlais souhaite en des termes charmants la bienvenue à ses collègues, puis, dans un exposé à la fois très clair et très précis il signale les divers événements qui ont marqué l'exercice écoulé et il trace le programme de l'œuvre que le bureau se propose de réaliser au cours de l'année qui va s'ouvrir.

M. Liagre donne lecture du rapport moral de l'année; il signale que l'A. P. J. N. compte actuellement 30 années d'existence et, avec un sentiment de reconnaissance justement méritée, il dit la gratitude des journalistes du Nord à toutes les autorités et personnalités qui, durant ces 30 années, ont bien voulu s'intéresser à l'Association et lui assurer les moyens d'existence et de prospérité.

M. Pascal, trésorier, expose la situation financière de l'Association, qui s'avère satisfaisante malgré les difficultés générales actuelles.

M. Langlais signale les distinctions dont plusieurs membres ont été l'objet: M. Ferré, élevé à la dignité de commendeur de la Légion d'honneur; MM. Liagre, Bril et Rouillé, qui ont reçu les palmes académiques; Vermersch, la médaille de la Prévoyance sociale; H. Langlais, la médaille des Assurances sociales; J. Quagebeur, lauréat d'un prix Cognacq comme père de famille nombreuse.

Une manifestation envers M. Langlais président depuis vingt ans

A ce moment, se déroule une touchante manifestation de reconnaissance envers M. Langlais, à l'occasion de ses vingt années le présidence active.

Au nom de tous les membres de l'A. P. J. N., M. Julien Matte exprime leur affectueuse gratitude pour le dévouement constant que M. Langlais a consacré au développement et à la prospérité de l'Association. Il lui offre en même temps une œuvre d'art au cloisonné: « Tête de Christ », d'une physionomie particulièrement expressive, œuvre d'un peintre inconnu du XVIIme siècle.

Ne pouvant maîtriser son émotion, M. Langlais remercie ses confrères de leur geste affectueux, qu'il commente en termes élevés auxquels personne de ceux qui l'écoutent ne reste insensible.

L'assemblée générale a pris fin sur cet éloquent témoignage de l'unanime sympathie des membres de l'A.P.J.N. pour leur vénéré président.

Entretemps, il avait été procédé, par voix de scrutin, au renouvellement de la moitié des membres titulaires du conseil syndical.

Ont été élus: syndics titulaires MM. Fauchat, Duthil, Evrard, Grattepanche, Liagre, Navadic, Oudart, Pelleau ; syndics suppléants, MM. Emile Declercq, Jules Gallos.

Suivant l'usage, le conseil syndical s'est réuni pour la constitution du bureau de la commission administrative.

Ont été confirmés dans leurs fonctions : MM. Langlais, président ; Duthil et Guillaume, vice-présidents ; Pascal, trésorier ; Liagre, secrétaire ; Grattepanche, secrétaire adjoint.

Le sort désigne ensuite M. Declercq, syndic suppléant, comme devant être soumis à la réélection en 1933.

Puis, M. Le Masson est nommé président adjoint de la commission des fêtes.

A l'issue de l'assemblée, un banquet intime, servi à l'hôtel Maréchal, a réuni tous les assistants sous la présidence de M. Langlais. Des toasts furent prononcés par M. Langlais, qui se félicita de l'accession au conseil syndical de jeunes éléments qui feront l'expérience des responsabilités à encourir dans l'administration de l'œuvre de mutualité professionnelle ; puis, par M. Pelleau qui, au nom de tous ses confrères, rendit un éloquent hommage aux sentiments de confraternité du vénéré président, auquel il n'a jamais été fait vainement appel.

UN CULTIVATEUR POIGNARDE SON PERE ET VA ENSUITE SE PENDRE

Thonon-les-Bains, 29 juin. — A Sciez, le nommé Auguste Requet, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, au cours d'une crise de folie, a frappé d'un coup de couteau son père, M. Emile Requet, âgé de cinquante-neuf ans, qui lui reprochait d'avoir brutalisé un voisin.

L'état du blessé est désespéré.

Le meurtrier s'est pendu dans la grange de son père.

Un pilote de réserve se tue dans une chute d'avion

Orly, 29 juin. — Cette après-midi, à 16 heures, alors qu'il effectuait un vol d'entraînement au-dessus de Soisy-sous-Etoilles, le pilote de réserve Marcel Guitard, de la division militaire d'entraînement aérien d'Orly, a heurté une ligne de transport de force. Son avion est tombé sur le sol. Le pilote a été tué sur le coup. Il était marié et père de deux enfants.

— A Kastoria, le Macédonien Turof a tué, à coups de revolver, l'ex-voïvode Anceloff. Arété, il a avoué avoir agi sur l'ordre de l'organisation intérieure macédonienne.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE

Les puissances créancières disposées à renoncer aux annuités du plan Young vont réclamer de l'Allemagne une somme forfaitaire

Lausanne, 29 juin. — Les négociations ont évolué aujourd'hui dans un sens nettement favorable à la Conférence de Lausanne. Telle est l'impression recueillie ce soir aussi bien à la délégation française qu'à la délégation britannique.

M. Mac Donald a fait décider sans discussion la constitution d'un Comité restreint dénommé bureau qui fut chargé d'établir sans délai un rapport et des recommandations sur la solution du problème des réparations, l'étude des remèdes à apporter à la crise mondiale étant renvoyée à une prochaine conférence.

Le premier ministre britannique aurait demandé aux représentants des puissances créancières, si elles étaient prêtes à renoncer aux annuités qui leur sont dues en vertu du plan Young pour laisser l'Allemagne s'acquitter par le versement d'une somme forfaitaire.

Tous les créanciers se prononcèrent en faveur de cette solution. Il reste maintenant à obtenir l'agrément du débiteur, le Reich.

C'est pour faciliter éventuellement son acceptation que dès ce soir, dans une nouvelle réunion, le bureau va s'employer à fixer le chiffre du forfait final qui lui serait réclamé, ainsi que les modalités d'un projet d'arrangement.

Dans l'opinion française, une suspension totale de ses paiements pourrait être accordée à l'Allemagne pour deux ou trois ans, afin de lui laisser le temps de rétablir son économie. Après ce délai, le Reich aurait à effectuer, par l'intermédiaire de ses chemins de fer ou de toutes autres entreprises, le versement de sommes représentant l'intérêt et l'amortissement du montant du forfait. Ce reliquat forfaitaire serait destiné à servir de base à un règlement général des dettes intergouvernementales.

Ainsi l'Allemagne va se trouver désormais en face d'un front uni de ses créanciers, qui ont enfin compris que seule, une communauté d'attitude de toutes les puissances européennes pourra entraîner l'adhésion de Washington à l'annulation des dettes de guerre.

L'augmentation des droits de douane en Suisse

Berne, 29 juin. — Le Conseil fédéral a décidé d'augmenter les droits de douane des tarifs d'usage pour les machines à écrire, les compteurs de vitesse, pour les véhicules et les jouets. Le droit frappant les grosses machines à écrire, dont on fabrique également des types en Suisse, est passé de 250 frs à 500 frs par 100 kilo. Les machines d'un type plus réduit ne sont pas touchées par cette augmentation. Le droit frappant les compteur de vitesse passe de 400 frs 500 frs. Jusqu'ici, les jouets qui étaient en tout ou en partie en bois, étaient frappés d'un droit de 40 frs pour les uns et de 50 frs pour les autres. Ce droit est uniformément porté à 100 frs, exception faite des poupées avec articulation mobile et divers sortes d'animaux servant de jouets, pour lesquels le droit reste fixé à 40 francs.

Les obsèques des victimes de l'accident du Circuit de Lorraine

Nancy, 29 juin. — Les obsèques des victimes de la catastrophe de dimanche ont eu lieu ce matin. Le petit Jean Bernard a été enterré à Art-sur-Meurthe ; Mme Lange et son garçonnet, Louis-Roger, reposeront ensemble au cimetière du Sud, à Nancy.

Parmi les blessés, deux ont pu être ramenés à leur domicile.

Les trois soldats en traitement à l'hôpital Sédillot se nomment Delfolie et Lecat, du 20e escadron du train des équipages, et Herter, du 5e d'artillerie. Le tringlot Lecat porte des contusions nombreuses et ses jours paraissent en danger.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Red Star bat l'équipe polonaise Warta

Varsovie, 29 juin. — Au cours d'un match de football qui a eu lieu à Poznan, l'équipe française Red Star Olympique a battu l'équipe polonaise Warta, par 3 buts à 2. A la mi-temps, les deux équipes étaient à égalité (1 à 1).

BOXE

Angelmann bat Huguenin aux points

Paris, 29 juin. — Valentin Angelmann bat Huguenin aux points. Le poids lourd allemand Neusel bat le Français Moriet à la deuxième reprise.

En 6 reprises, Maton bat Perret par k.-o. à la 2e reprise ; Paten bat Samy Muray aux points ; Dieppe bat Dupouilh par abandon à la 2e prise ; Sochet et Beauvais font match nul ; En 8 reprises, Tempesti bat Rauzka par k.-o. à la 5e reprise.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 29 juin.

Importations, 14.300; Américain, Brésilien et Egyptien, inchangés.

	New-York			Nouv. contr.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Disp.	5.35	5.55	—	—	—	5.26	5.37
Juin	—	—	—	—	—	—	—
Juillet	5.23	5.39	—	—	—	5.28	5.38
Août	5.30	5.44	—	—	—	—	—
Sept.	5.35	5.49	—	—	—	—	—
Octobre	5.45	5.56	—	—	—	5.43	5.56
Nov.	5.52	5.63	—	—	—	—	—
Déc.	5.60	5.70	—	—	—	5.55	5.64
Janvier	5.68	5.78	—	—	—	5.65	5.75
Février	5.76	5.86	—	—	—	—	—
Mars	5.84	5.94	—	—	—	5.46	5.91
Avril	5.93	6.00	—	—	—	—	—
Mai	5.98	6.07	—	—	—	5.95	6.05

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 2.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 5.000; France et Continent, nulles; Japon et Chine, 6.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 91.78; sur Bruxelles, 259.30; Esc. hors banque, 1 à 1 1/16; Prêt à court terme, 0 1/4 à 1/2.

New-York : Sur Paris, 3.92 15/16; Câb. transf., 3.60 7/16; sur Bruxelles, 13.91.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 2.85. A terme : Sur juillet, 78; septembre, 84; octobre, 86; décembre, 90; janvier, 91; mars, 93; mai, 100. — Ventes, 2.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 29 juin. — Tendance soutenue à l'ouverture. Les écarts se confinent dans d'étroites limites. L'après-midi, la cote est calme, après un recul momentané coïncidant avec la passation du dividende trimestriel de la Westinghouse Electric qui, précédemment, avait refait 25 cents. Dans l'attente des solutions à Lausanne et à Washington, les spéculateurs estiment des possibilités de hausse, croient dangereux d'amplifier une position à la baisse. En fin de séance, la tendance se raffermit et quelques valeurs regagnent un point.

A Strasbourg, un bandit vole à un jeune encaisseur une serviette contenant 18.000 francs

Strasbourg, 29 juin. — M. Léon Bloch, négociant, 10, place Kléber, avait envoyé un jeune employé nommé Asch, âgé de quinze ans, dans une banque de la place pour encaisser 18.000 francs. Comme il revenait chez son patron, le jeune Asch fut accosté par un inconnu qui lui déclara être envoyé par la caisse de la banque, parce qu'il y avait une erreur de mille francs dans la somme encaissée. Ayant vainement tenté de s'emparer de la serviette renfermant les 18.000 francs, cet individu engagea l'employé à retourner à la banque où il le précéda. Presque aussitôt, il revint en disant au jeune homme qu'il n'y avait pas d'erreur et qu'il pouvait rentrer chez son patron. Le jeune Asch montait l'escalier conduisant aux bureaux de M. Bloch, lorsqu'un second individu, qui descendait l'escalier, tenta de lui arracher sa serviette. Se voyant en danger, Asch appela au secours, mais son agresseur lui jetant une poignée de poivre dans les yeux, s'empara de la précieuse serviette et prit la fuite.

LA CRISE VUE DE ROUBAIX

M. Etienne Burlet, secrétaire administratif et directeur général des services de la Chambre de commerce de Roubaix, a extrait de son rapport annuel sur la situation industrielle et commerciale de la circonscription une étude intitulée: « La crise vue de Roubaix au début de 1932 ».

Dans ce travail abondamment documenté, M. Burlet, après avoir recherché les origines de la crise et souligné son importance et ses caractères généraux, suit son évolution et définit la position de la France. Puis il passe en revue les différents remèdes qui ont été proposés et dit ce qu'il faut en penser. Il s'élève contre toute inflation monétaire et dénonce les dangers de l'abus du crédit. Il souligne la nécessité d'une circulation facile des marchandises dans le monde, signale les fâcheux résultats d'une rationalisation inconsidérée et regrette que le plan d'outillage national n'ait pas été mis en œuvre il y a deux ans. Grâce aux excédents budgétaires il eut été un excellent palliatif mais non un véritable remède.

Dans sa conclusion, M. Burlet déclare que « la fin de la crise, le retour à une situation saine et stable ne se peuvent obtenir que par de sérieux efforts, appuyés sur le respect des obligations morales et matérielles et accomplis avec le sens des valeurs réelles et l'esprit de travail honnête.

Efforts des individus pour conserver ou rendre à leurs affaires des conditions de vie saines et sûres.

Efforts des corporations, pour s'organiser, pour guider leurs membres; pour représenter dans la nation, auprès de leur gouvernement la masse d'intérêts que chacune d'elles constitue, pour assurer la liaison et les ententes nécessaires avec les groupements similaires étrangers.

Efforts des gouvernements enfin, qui ont à accomplir, en France tout particulièrement, une tâche lourde et difficile d'économies budgétaires, de lutte contre la vie chère, de recherche d'un niveau des prix qui sauvegarde le mieux possible tous les intérêts en cause, de décongestion douanière.

C'est, dit notre distingué concitoyen, d'une telle série d'efforts longs et tenaces, accomplis sous le signe de l'antique devise de Roubaix: « Probitas et Industria », que l'on doit attendre la guérison.

M. Berthod, ministre des Pensions, présidera le troisième Congrès des anciens prisonniers civils les 2 et 3 juillet, à Lille

M. Aimé Berthod, ministre des Pensions, a bien voulu recevoir, mercredi matin, une délégation composée ed M. Langeron, préfet du Nord; MM. les députés Delsart, Grousseau, Faure, Lagrange, d'Avesnes; MM. les sénateurs Bersez, Hayez et Potié; M. Hanon, président général de l'Union nationale des Anciens prisonniers civils.

M. le Ministre a bien voulu promettre de présider, dimanche prochain, le Congrès dont nous donnerons très prochainement l'horaire.

ÉCHOS

HYGIÈNE. — Dans les tramways de Leipzig, les receveurs sont munis d'une petite éponge, afin de s'humecter les doigts quand ils détachent les billets de leurs carnets à souche. Une voyageuse étrangère s'étonne, et demande au brave employé la raison de cette institution.

— C'est par hygiène, répond le cordial Saxon. Vous comprenez que, si nous n'avions pas cela, ce serait parfaitement anti-hygiénique: il faudrait mouiller nos doigts de salive.

— C'est vrai, fit la voyageuse. Mais quand il fait chaud, votre éponge doit sécher. Et alors?

— Oh! non, fit l'autre. Quand ça arrive, nous crachons dessus.

* * *

La vie moderne agitée, les repas bousculés fatiguent vite l'appareil digestif. Prenez-y garde. Nausées, crampes, vertiges, migraines et tous les troubles d'un intestin mal réglé ne tarderont pas à vous harceler. En prenant chaque jour Eno's « Fruit Salt », poudre laxative, possédant beaucoup des propriétés bienfaisantes et rafraîchissantes des fruits bien mûrs, vous serez bientôt émerveillé de vos digestions faciles, de votre intestin docile et vous, Mesdames, de la fraîcheur de votre teint. Une cuillerée à café dans un verre d'eau matin et soir. Dans toutes les pharmacies : 15 frs le flacon et 25 frs le double flacon.

BACCALAURÉATS

Sont admis définitivement :

PREMIÈRE PARTIE

Série B

Mlle Marguerite Berge; MM. Roland Bia, Victor Martin, Paul Marty; Mlles Marie Mériaux, Jeanne Momal, Simone Morlighem, Simone Normand; MM. Jacques Pamart, Paul Passe, Roger Pellault, Georges Péronne, Philippe Billoy, Georges Ragon; Mlles Amélie Rémy, Renée Renard; MM. Alphonse Ribeaucourt, Maxime Robillard; Mlle Agnès Saison; MM. Joseph Sockeel, Charles Tain, Paul Talma, Adrien Thibaut (P.); Mlle Jacqueline Toulouse (A.B.); MM. Serge Tourtois, Yves Trépant, Paul Vandamme, Jean Willoquet, Jacques Yager, Ernest Deporte, Lucien Denis, Gabriel Desconer (P.); Mlle Anne-Marie Douale (B.); MM. Gilbert Dubois, Charles Dufour, Pul Dupuis; Mlle Cécile Faure; MM. Jules Gillot (P.), Jean Goiert (A.B.), Auguste Goiset; Mlle Jeannine Griffiths; MM. Auguste Guéant, Robert Herbaut, André Ottel, Albert Houet; Mlle Yvonne Jan; M. Jean Jourdain.

Mlle Renée Leforest; MM. Lucien Laude, Henri Leclercq; Mlle Henriette Lefebvre; MM. Jan Leroux, Albert Leroy, Maxime Lévêque; Mlle Marguerite Mallet; MM. Jean Melaquin, Emile Caudmont, Alexandre Delier, André Destailleur (P.), Jacques Fluhman (A.B.), Jacques Hecquet, Emile Leboucq, Jean Lecomte, Georges Meurisse, Jacques Barizot, (P.), Jean Saffre (A.B.), Jean Briquet, Daniel Charles; Mlle Louise Crémer; MM. Paul Deconinck, André Defrance, Michel Deletombe; Mlle Christiane Langangue; MM. Jacques Vérzon, Henri Wagon, Xavier Bastide, Marie-Justin Blandin, Clovis Bouffiers (P.), Pierre Bourgeois (B.), Jacques Budan; Mlle Paule Cacheux; MM. Louis Caron, Louis Colmet, Anthime Coquerelle (P.); Mlles Germaine Culot (A.B.), Anne Bezault; MM. Arsène Debesumont (P.), Raymond Debey (B.); Mlle Paulette Delamarre; MM. Robert Delelanque (P.), Pierre Dumon (B.), Pierre Duquesne, Georges Filbien, Gaston Goudalier, Désiré Legros, Alfred Maille, Maurice Mercel.

Mlles Julienne Piquet (P.), Eva Pisters (A.B.), Solange Sonneville (P.), Raymonde Thoris (A.B.), MM. Marcel Vergriète, Louis Borel, Emile Abraham, Gilbert Baligand (P.), Louis Bécart (A.B.), Guy Boucly, Gérard Bourlard, Maurice Bouquiaux (P.), Charles Bricout (A.B.), Pierre Canis (P.), Mlle Thérèse Cappelaere (A.B.), MM. Jules Clarisse (P.), René Crocco (A.B.), Claude Cuaret (B.), Mlle Thérèse Dubois (A.B.), MM. Léon Hentgès, Marcel Laprie, Maurice Mazetti, Raoul Santerre, John Sergy, Roger Bodin, Albert Dubois, Jacques Garin, Pierdo Grault (P.), Serge Herman, Jean Lévêque (A.B.), Alexandre Michelowski, Mlles Louise Follet (P.), Christiane Bicking (A.B.), Andrée Bracke (P.), Odette Dorchies (B.), Charlotte Duhez, Lucie Lahigant (P.), M. Raoul Longuet (A.B.).

Mlles Suzanne Masmejan, Ragueneau, MM. Jacques Ravaux, André Pouy, Mlle Léone Uytterlist (P.), M. Jean Vandensbelle (A.B.), M. Ephraïm Vanderter, Mlle Thérèse Vandervyre, MM. Hubert Watine, Emile Danel, Edmond Gaerenynck, Jean Grimonprez (P.), Mlle Denise Gilbert (B.), M. Valdis Igals (P.), Mlle Raymonde Landauer (A.B.), Mlle Yolande Leroux, MM. Emile Meeschaert, Jean Parent (P.), M. Robert Pecquery (B.), M. Jules Willem (P.), Mlle Marguerite Vaneetveldé (A.B.), M. Marcels Aivars, Mlle Sylvie Araud (P.), M. Jean Béréaud (B.), M. Georges Billiet (A.B.), Mlles Francine Borget, Geneviève de Bettignies, Andrée Decilly, M. René Delespierre, Mlle Marcelle Folliot (P.).

Série A

MM. René Barrois (P.), Régis Bernard (A.B.), François Cameles (P.), Paul Compagnie (A.B.), Gilbert Delle, Mlles Fernande Derenbaix, Jeanne Ducamp, MM. Gabriel Duriez, Alcide Duilleul (P.), Henri Fouquet (A.B.), René Foucard, Paul Gérard (P.), Mlle Elisabeth Hocq (A.B.), MM. André Henry (B.), Fred Mace (P.), Maurice Penlez (B.), Gérard Ramon, Octave Bajeux, Lionel Baudu, Pierre Brun, Félix Cuby, Jean Copy (P.), Henri Courmont (B.), Pierre Delvincourt, Albert Thiébaut (P.).

Série A'

M. Christian Bertrand, Mlle Thérèse Chardon (P.), Mlle Suzanne Couquerque (B.), Mlles Anne-Marie Debacker, Eliane Delemar, Raymonde Guiot-Jeannin, Madeleine Laurent (P.), M. Paul Leclercq (A.B.), Mlle Suzanne Lévêque, M. Georges Atière (P.), M. Jacques Bertrand (A.B.), MM. Alfred Boone, Jacques Bruié, Jean Debrock, Julien Decha (P.), M. Pierre Degouge (A.B.), MM. Paul Deltour, Jean Gambey, Roger Laforge, Marius Lasante, Henri Legrand, Pierre Murez, Pierre Pottier, Tommy Royaerts, Julien Thirles, Mlles Paulette Paillet, Andrée Petit, Pierrette Taby (P.), Mlle Renée Ricoux (B.), M. Robert Baud'huin (P.), M. Théodore Bogaert (A.B.), MM. Michel Callens, France Capelle (P.).

MM. Raymond Debeuf (A.B., Paul Delaoutre, Mlles Emilie Arabe, Noëlla Bernard, Lucienne Bouvenas, Denise Decottignies, MM. Raymond Duconseil (P.), Robert Vandenplas, Roland Vennimenus, Charles Lengiert (A.B.), Omer Lepers (P.), Magnus Lindergs (A.B.), Pierre-Jean Martin, Mlles Suzanne Grenier, Paulette Leberghe, Monique Leroy, MM. Maurice Dumortier (P.), Gérard Gontier (A.B.), Robert Hennart (P.), René Libbens (A.B.), Georges Leblanc, René Lefebvre (P.).

DEUXIÈME PARTIE

Série Philosophie

MM. Isaïe Berliawski, Etienne Bernard, Pierre Bernier, Jean Bonpart, Georges Boniface (A.B.), MM. Charles Deporcq, Lucien Desrousseaux, Alex. Dreumont, Michel Errard, Pierre Gauchet, Jean Ghestem (P.), M. Jacques Henriquet (A.B.), MM. Georges Henry, Roger Catrice (P.), M. Jacques Charvet (A.B.), M. Félix Coutelle (P.), M. Jean Crétal (A.B.), MM. Bernard Dalle, Albert Dancl, Jean Debbèle, Germain Delbèe, Louis Demestère, Georges Heyndrickx (P.), M. Jacques Hirach (B.).

MM. Pierre Hirsch, Jean Marc Lallemand, Jacques Lefebvre, Bernard Leprêtre, Jean Leroy, Mlle Suzanne Bouveur (P.), Mlle Colette Brun (A.B.), Mlle Georgette Crouse, MM. Paul Leroy, Pierre Baillard (P.), M. Paul Martin (B.), M. Pierre Neveux (A.B.), Mlle Anne Marie Dieudonné (P.), Mlles Jeanne Ducatillon, Marie-Antoinette Fournier, Madeleine Geeraert (A.B.), Mlle Jeanne Laforest (P.), Mlles Claire Lemoine, Marie Adélaïde Lenoir (A.B.), Mlle Marie-Jeanne Merck, Henriette Millez (P.).

L'ODIEUX ASSASSIN de MIRAUMONT EST GRACIÉ

Léon Verdez, l'assassin de Miraumont, condamné à mort le 28 janvier dernier par la Cour d'assises de la Somme, a été gracié par le Président de la République.

— Parmi les documents relatifs au mouvement révolutionnaire en Norvège, remis par le ministre de la Guerre, M. Quisling, au Comité d'enquête du Storting les plus intéressants sont ceux suivant lesquels le parti communiste norvégien a reçu de Moscou environ un demi-million de couronnes en 1927.

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 30 juin :

Saint-Martial.

Soleil : Lever, 4 h. 52; coucher, 20 h. 57.

Lune : Dernier quartier du 25, nouvelle le 3.

Bulletin météorologique pour la journée du 30 (Région Nord) : Beau temps, ciel beaux, un quart ou demi couvert, après brouillard matinal; vent de Sud-Ouest; maximum de température sans changement sur la veille.

Caisse d'Epargne : de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., Ecole de filles, rue de l'Industrie; de 10 à 11 h., Ecole maternelle, rue de Flandre; de 15 à 16 h., Ecole Pratique, rue Notre-Dame.

Dispensaire Pierre de Roubaix, 90, rue des Longues Haies : à 14 h., consultation pour enfants.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 41, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour enfants.

Conservatoire National de Musique : à 9 h. et à 14 h. 30, concours d'honneur.

Les concours d'honneur du Conservatoire s'ouvrent aujourd'hui

C'est aujourd'hui jeudi que commenceront les concours d'honneur du Conservatoire qui sont dotés de 8.000 fr. de prix par l'Administration municipale et qui bénéficient en outre d'importantes primes offertes par Mme Alfred Motte, les administrateurs du Conservatoire, MM. Maurice Dubrulle, Victor Valentin, Jean Selle, Alb. Sonneville; par MM. Albert Prouvost, Charles Huet, Fernand Motte et la « Grande-Harmonie ».

Mme Madeleine Caron

Une première séance aura lieu à 9 h. 30 et une deuxième à 14 h. 30 min. Elles seront réservées au piano, au chant et aux instruments à cordes.

Voici la composition des divers jurys:

Piano. — Mlle Marcelle Henolin, MM. Valentin; Isoré, administrateur du Conservatoire; Filleul, Louvois, Bousquet.

Cordes. — MM. André Lévy, Rütte, Hecquet; MM. Dubrulle, Selle, Lechantre, Déarx, administrateurs du Conservatoire; MM. Filleul, Louvois, Bousquet.

Chant. — Mme Madeleine Caron, M. Mahieux; MM. Dubrulle, Selle, Isoré, Lechantre, A. Sonneville, P. Motte, administrateurs du Conservatoire; MM. Filleul, Louvois, Bousquet.

Ces trois épreuves sont placées sous la présidence de M. Georges Migot.

Deuxième journée : Instruments à vent Samedi 2 juillet

M. Pierre Dupont, le talentueux et sympathique chef de la musique de la Garde républicaine a bien voulu accepter de venir présider les épreuves de cette importante journée. Il est superflu de présenter au public roubaisien féminente personnalité qu'est M. Dupont; disons cependant que sous sa direction, souple et aisée, notre brillante phalange nationale a pris un essor nouveau, et son répertoire s'est considérablement enrichi. M. Dupont s'efforçant de le mettre au niveau de celui des grandes associations symphoniques de Paris. Ce n'est pas seulement un chef, c'est encore un travailleur infatigable, poursuivant un labeur opiniâtre, en dépit de services nombreux et de voyages incessants.

A ses côtés, siégeront comme membres du jury « spécialisés »: MM. Julien Clouet, 1er prix de flûte du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Calais, fondateur de la Société de concerts: « L'Eolienne »; Lucien Vanhée, 2e prix de clarinette à l'unanimité du Conservatoire de Paris, soliste à Radio P.T.T. Nord; Georges Bettrancourt, 1er prix de hautbois du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Douai; Guy Doye, 1er prix de basson du Conservatoire de Paris, 1er basson solo du Grand-Théâtre de Lille; Georges Maquet, 1er prix de trompette du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Tourcoing; Paul Delattre, 1er prix de trompette du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Lille; et M. Tournon, le distingué chef du 43e régiment d'infanterie à Lille. Les directeurs de Conservatoire seront représentés par M. Victor Gallois, 1er grand prix de Rome, directeur du Conservatoire de Douai, et M. Bousquet.

On pare le vif regret de ne pas compter au nombre des jurés, le dévoué administrateur du Conservatoire de Roubaix, M. Inglebert, retenu à la chambre par une longue maladie.

Il est rappelé que l'Administration municipale a inscrit au budget de l'Ecole 8.000 francs de prix, soit cinq prix de 1.600 fr. auxquels il convient d'ajouter les primes offertes par les personnalités roubaisiennes que nous avons citées dans notre dernier article.

Voici le programme de cette journée qui promet d'être brillante si l'on considère le nombre et la valeur des candidats.

Flûte (Professeur M. Dufresne). — Morceaux imposés : Adagio et Allegro, sonate en mi mineur (Bach), Concerto (Allegro et cadence de P. Taffanel) (Langer) : Adolphe Declercq (1er prix 1931). Morceaux au choix: Sonate (grave et Allegro) (Haendel), Cantabile et presto (Enesco). — Robert Leroy (1er prix 1929). Morceaux au choix : Concerto en sol majeur (Allegro et cadence) (Mozart), Andante et Scherzetino (Taffanel).

Hautbois (Professeur M. Vandeputte). — Morceaux imposés : Sicilienne et Allegro modéraro (Bach), Pastorale et danse (G. Rapartz) : Gilbert Allyns (1er prix 1927). Morceaux au choix : Concerto (Haendel), Solo (Paladilhe). — René Castrel (1er prix 1931). Morceaux au choix : 2e Sonate (Haendel), Grave et Allegro giocoso (Foret).

Clarinette (Professeur M. Carpentier). — Morceaux imposés : Concerto (Mozart), Solo (Rabaud) : Pierre Salmon (1er prix 1931). Morceaux au choix : Récit et polonaise (Weber), Fantaisie Orientale (Max d'Ollone).

Basson (Professeur M. Dillies).